

<b>CAHIER DES CHARGES FOURNISSEURS          POUR LES MARCHANDISES LIVREES A          SAINT OUEN L'AUMONE</b>	<b>PAQS 604</b> Effectif le : 09/06/2015 Annule : 13/06/2012 Page 1 of 18
--	--

**Modifications apportées :**

Changement page 12 horaires et contacts SOA  
 Changement des horaires de livraison des camions de moins de 5 palettes

**Procédures et/ou document associés :**

- DV-0100-0005-2 : cahier des charges Packaging spécifique aux livraisons de produits finis aux centres de distribution européens 3M.
- Spécification technique palette référence FY 02E0 0011 5
- Spécification technique palette référence FY 02E0 0003 2 .
- Plan d'accès au centre de distribution (Page 9)
- Audit fournisseur (Page 10 à 14)
- Notice technique associée : Spécification générale palettisation « NT008 »

**Sommaire :**

1. Objet
2. Cartons d'expédition
3. Palettisation
4. Construction de charge et sécurité
5. Chargement de container / camion de transport
6. Conformité à la réglementation
7. A faire / à ne pas faire
8. Etiquetage
9. Documents
10. Transports
11. Livraisons

+ *Plan d'accès spécifique au Centre de distribution de Saint Ouen l'Aumône*  
 + *Questionnaire d'audit qualité livraisons fournisseurs*

<b>Emetteur :</b>	<b>Approbateurs :</b>
<b>Réception</b> SOA : Muriel Triomphe	<b>Qualité / EHS</b> SOA : Servane Le Coq

## 1) OBJET :

Définir les contraintes et les normes de qualité demandées par 3M en FRANCE à l'ensemble de ses partenaires pour

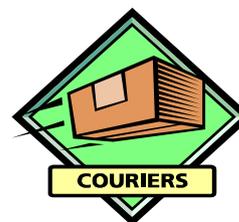
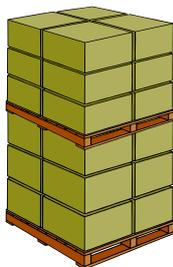
- assurer le déchargement rapide des camions et en conséquence permettre une meilleure fluidité et réduire les temps d'attente
- effectuer les opérations de réception dans les meilleurs délais et éviter toutes opérations de reprises et de correction afin d'être conforme aux normes de qualité ou de sécurité
- fiabiliser l'ensemble des opérations et diminuer ainsi les délais d'entrée en stock et éviter les temps de résolution des litiges
- respecter les règles et consignes de sécurité existantes dans le centre de distribution et tout particulièrement dans nos magasins de stockage.

## 2) CARTONS D'EXPEDITION

### 2.1 RESISTANCE

Les cartons doivent être suffisamment résistants pour garantir:

- Un gerbage stable sur 2 niveaux de palettes
- Les livraisons en mono-colis

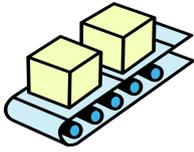


### 2.2 DIMENSIONS ET POIDS

#### 2.2.1 Manipulation manuelle:

Afin de minimiser le risque d'accident, le carton doit être conçu de manière à faciliter sa manipulation, en évitant les formats difficiles. **Nous recommandons les colis inférieurs à 15 kgs.** **Si le poids du colis est supérieur à 30kg**, le carton doit être facilement manipulable mécaniquement et palettisé correctement. Une demie palette est autorisée.

2.2.2 **Afin de permettre une bonne processabilité des cartons au sein de nos magasins (convoyabilité automatique , stockages particuliers ... )** , respecter autant que possible les tailles et poids suivants.



Taille: minimum 140 x 140 x 50 mm,  
maximum 600 x 400 x 400 mm

Poids: minimum 0.5 Kg,  
maximum 25 kgs

### 2.3 COHERENCE DES QUANTITES PAR CARTON

La quantité de produits contenue dans le carton doit être identique et fixe à tous les colis.

### 2.4 FERMETURE DU CARTON

Le carton doit être fermé hermétiquement. Si le ruban adhésif doit recouvrir une partie graphique du carton, utiliser du ruban transparent.

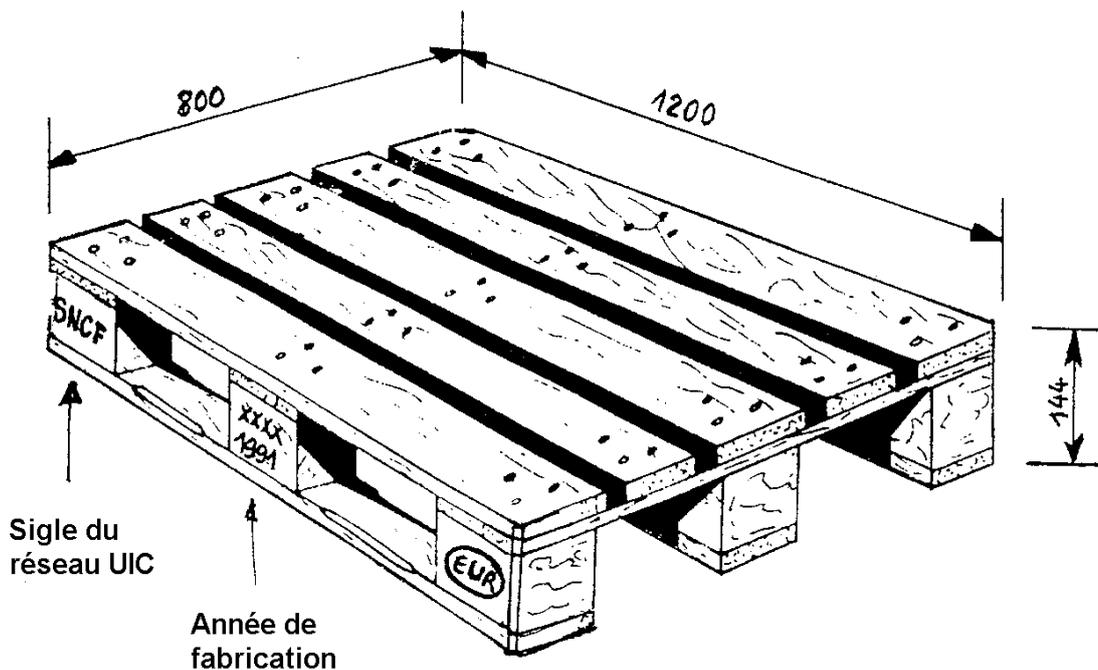
## 3) **PALETTISATION (Supérieur ou égal à 1 couche palette )**

### 3.1 TYPE DE PALETTE A UTILISER

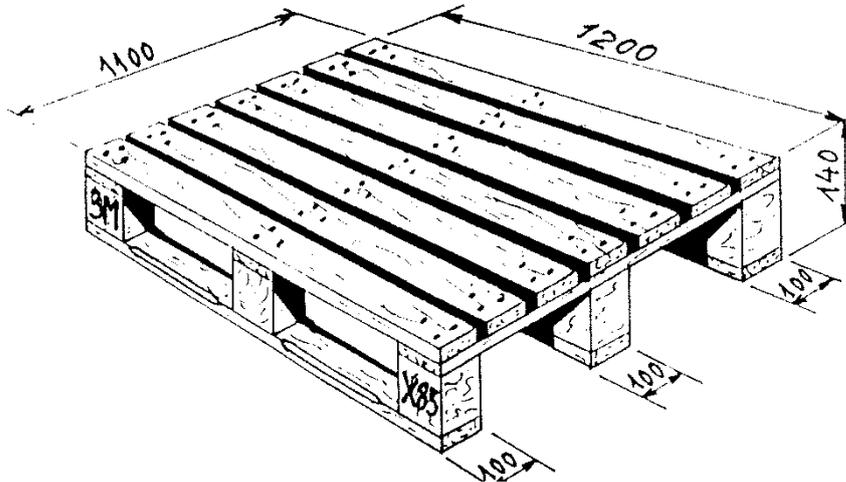
Palette à privilégier :

- **800 X 1200** estampillée EUR référence FY 02E0 0011 5

**Aucun échange de palette.**



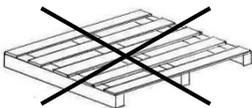
- **1100 X 1200** référence FY 02E0 0003 2



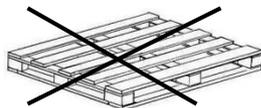
### Exceptions

- Si une palette Euro ne peut être utilisée, choisir **une palette 4 entrées** à plots, sans base périmétrique, de dimensions minimum 800 x 1200 mm. Minimum 500 kg de charge utile.
- Si la charge excède une des dimensions 800mm ou 1200 mm, alors une palette de 1100 x 1200 mm 4 entrées à plots sans base périmétrique devra être choisie. Minimum 500 kg de charge utile.
- Si la charge excède 1100 x 1200 mm, le produit devra être palettisé sur une palette 4 entrées aux dimensions spéciales : la charge ne doit pas déborder de la palette et le fournisseur devra informer 3M du dimensionnement choisi pour la palette.
- Pour les cartons unitaires lourds (voir 2.2.1), une demie palette pourra être utilisée.
- **Les palettes en cartons, en plastique, métalliques sont interdites.** Elles n'offrent pas le degré de sécurité suffisant, sont impropres au stockage et engendrent des coûts additionnels de manutention au sein de nos entrepôts.

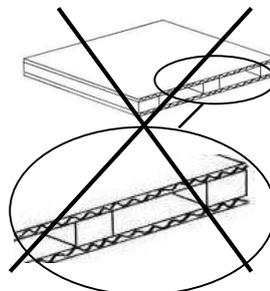
2 entrées



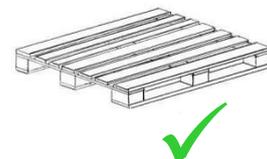
Base périmétrique



Carton /métal/  
Plastique.



4 entrées à plots



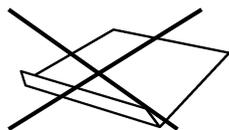
### **Obligations Phytosanitaires (désinsectisation)**

- Pour toute livraison venant de pays hors EU ou Suisse sur palettes bois, chacune des palettes devra avoir été traitée et marquée selon le standard phytosanitaire ISPM15.
- Alternativement, une palette exemptée ne pourra être utilisée qu'aux conditions suivantes :
  - Elle devra être en plastique ou en aggloméré,
  - Elle devra avoir été validée dans sa conception et son matériau par le centre européen destinataire avant expédition de la marchandise,

### **Etat des Palettes**

Toute palette livrée doit être propre, sèche, sans dommage apparent ni clou en saillie, sans trace de moisissure ni attaque d'insectes. L'humidité contenue dans le bois ne dépassera pas 22%.

### **Barquettes**



Les barquettes ne sont pas autorisées: Les centres de distribution n'ont pas les équipements de manutention

## 3.2 CONSTITUTION DE LA PALETTE

3M FRANCE indiquera systématiquement le plan de palettisation: joint au standard de conditionnement, pour les produits passant par le service packaging.

- type de palettes à utiliser
- nombre de cartons, fûts ou tonnelets par couche
- nombre de couches par palette.

Si palette mono-produit :

- couches homogènes
- étiquette palette apparente avec indication de la référence produit et de la quantité ( en Unité de Livraison et en unité commandée)

Si palette multi-produits:

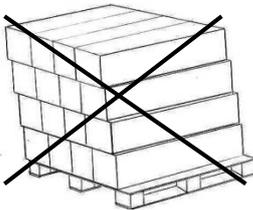
- Coller un panneau indiquant "PALETTE MIXTE" sur 2 côtés adjacents.
- hauteur maxi (avec palette bois) 1550 selon palette utilisée.
- si quantité supérieure à une demi palette par référence mettre une référence par palette (1/2 palette : hauteur 50 cm avec palette bois).
- quantité totale pour le même produit et même SN sur la même palette.
- par couches homogènes.

## 4) CONSTRUCTION DE CHARGE ET SECURITE

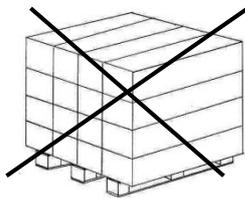
### 4.1 GENERALITES

- Optimiser les dimensions du carton pour assurer la meilleure utilisation de la palette.  
L'organisation des cartons palettisés doit garantir la gerbabilité de 2 palettes l'une sur l'autre. L'usage d'un logiciel de palettisation est recommandé.
- Le produit ne doit pas dépasser les bords de la palette, ceci sur toute la hauteur de la charge.

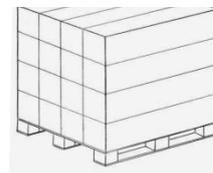
Pas d'inclinaison



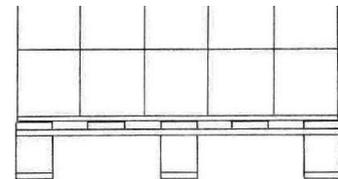
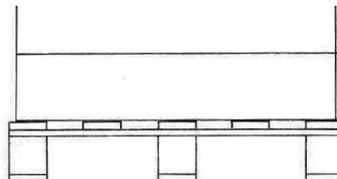
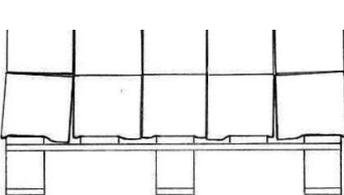
Pas de débord



Charger dans l'espace disponible de la palette



- Construire des charges cubiques ayant une surface supérieure entièrement plane – ne pas ajouter quelques cartons sur le dessus de la palette- ceci pour permettre le gerbage d'une palette.



- La charge doit être correctement fixée sur la palette - voir 4.2 ci dessous.
- Respecter la hauteur maximale spécifiée au paragraphe 4.4

### 4.2 SECURISATION DU CHARGEMENT

- Utiliser un film étirable transparent, non imprimé en Polyéthylène Très Basse Densité.  
Appliquer le film pour sécuriser la charge sans déchirements et sans écraser ni déformer les cartons – Mettre des cornières cartons si nécessaire. Voir paragraphe 4.6 pour les recommandations techniques de filmage. Vérifier qu'aucun carton n'est endommagé après le filmage.
- En cas de nécessité, pour les charges lourdes par exemple, utiliser des feuillets plastiques par paires sur chaque face. Eviter tout dommage ou déformation des cartons en positionnant les protections appropriées et en appliquant la tension adéquate. Assurer l'intégrité de votre palette durant le transport.

#### 4.3 NE PAS UTILISER...

- Ne pas utiliser de feillard en acier à moins d'avoir un accord écrit de 3M.
- Ne pas utiliser de film rétractable ni de film étirable opaque, imprimé ou coloré.
- Ne pas utiliser de systèmes de groupage (Palette Chep, Box palettes, chariots de groupage, etc.), sauf demande écrite de 3M.

#### 4.4 POIDS DE CHARGE MAXIMUM

Le poids de charge maximum par palette manipulable par nos centres de stockage est de 800 kg. Veiller systématiquement à ce que la palette choisie puisse supporter ce poids.

#### 4.5 HAUTEUR DE CHARGE MAXIMUM

##### **Hauteur de charge maximum autorisée (palette incluse)**

<b>recommandée (mm)</b>	<b>alternative (mm)</b>
1150 (pour palette 800 x 1200)	1550 (pour palette 1100 x 1200)

#### 4.6 TECHNIQUE DE POSE DE FILM ETIRABLE

Envelopper la charge constituée avec un film transparent (minimum 2 couches de film tendu). Les étiquettes produit doivent rester lisibles à travers le film. – La charge et la palette doivent être solidaire.

La totalité des cartons doit être recouverte avec un débord de 10 cm sur les cartons de la couche supérieure.

La palette bois doit être prise dans le banderolage afin d'éviter tout glissement de la charge.

A la demande de 3M FRANCE une coiffe carton (plaque de la dimension totale d'une couche) peut être mise en place sur la couche supérieure de la palette (suivant spécification).

#### 4.7 LE CERCLAGE PAR FEUILLARD PLASTIQUE (Demande spécifique)

Il doit être effectué dans les deux sens. Suffisamment tendu et résistant, sans abîmer les colis, pour éviter tout glissement de la charge et assurer une stabilité de l'ensemble (suivant spécification).

Si besoin ajouter des cornières.

Pas d'utilisation de feuillard métallique (Risque d'accidents graves)

Autres

- . Identification visible de la palette où se trouvent les documents d'expédition
- . Pose d'une étiquette à l'attention du transporteur « ne pas défilmer »

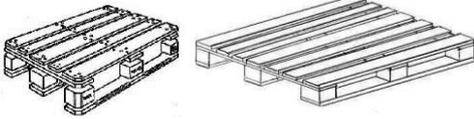
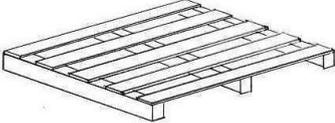
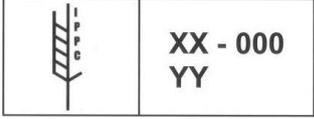
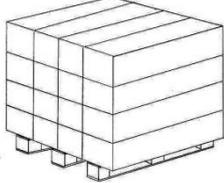
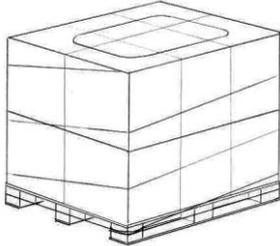
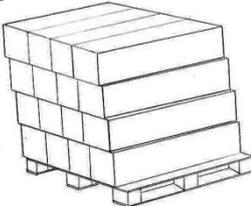
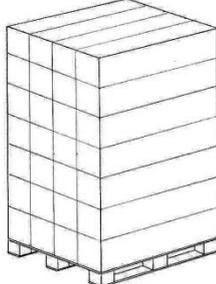
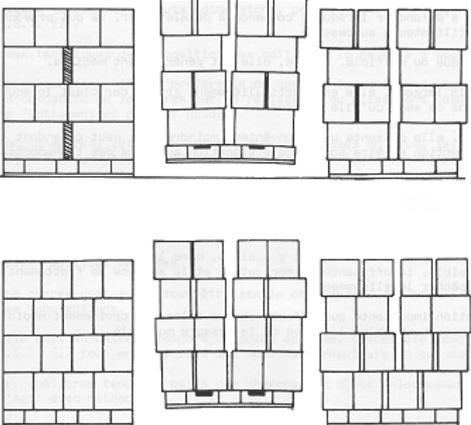
## 5) CHARGEMENT DE CONTAINER / CAMION DE TRANSPORT

- 5.1 S'assurer que le container soit facile à décharger par chariot élévateur à fourches – optimiser au maximum le container mais ne pas remplir les espaces au-dessus des palettes de produits partielles ou des cartons unitaires.
- 5.2 Chaque palette devra être maintenue pour éviter tout mouvement et dommage.
- 5.3 **Ne jamais charger** un container avec des produits non palettisés ou des cartons en vrac.
- 5.4 **Respecter la gerbabilité de stockage des palettes.**

## 6) CONFORMITE A LA REGLEMENTATION

- Les emballages doivent être conformes à la réglementation dans tous les pays qui vendent les marchandises ou par lesquels transitent ces marchandises incluant :
- Réglementation pour les produits dangereux
  - Libellé conforme sur le prévention des risques et la sécurité au niveau de l'emballage de la plus petite unité de vente
  - Etiquette de transport conforme incluant les symboles de produits dangereux - **appliqué en losange et non en carré**
- Réglementation phytosanitaire (Contrôle des parasites) pour les palette en bois

**7) A FAIRE / A NE PAS FAIRE**

<b>A FAIRE</b>	<b>A NE PAS FAIRE</b> 
<p>Utiliser une palette Euro ou 1100 x 1200 4 entrées</p> 	<p>Utiliser une palette 2 entrées ou de taille différente</p> 
<p>Utiliser des palettes ISPM15 traitées &amp; marquées</p> 	<p>Faire dépasser la charge de la palette</p> 
<p>Filmer suffisamment pour assurer une stabilité sécurisée</p> 	<p>Autoriser des charges instables</p> 
<p>Utiliser les symboles de transport de produits dangereux à bon escient et le positionner correctement</p> 	<p>Constituer une palette d'une hauteur excessive</p> 
<p>Etiqueter correctement</p> 	<p>Positionner le symbole de transport dangereux dans le mauvais sens ou le recouvrir d'adhésif opaque ou coloré</p>  <p>Eviter les cassures les croisements insuffisant</p> 

## 8) ETIQUETAGE CARTONS

S'assurer qu'aucune étiquette et ruban adhésif fournisseur ou transporteur ne soit posés sur les étiquettes produits ou consigne de sécurité existant sur les cartons.

Veiller à la qualité des cartons (Propreté, aspect, etc...)

Eliminer ou masquer les anciennes étiquettes, documents, tapes imprimés etc ...

Si l'étiquette n'est pas fournie avec le standard, le format ci-dessous est à appliquer et le modèle mis en place par le fournisseur devra être validé par le service packaging de 3M (B.A.T.)

### PRODUITS

\* 3M FRANCE indiquera les spécifications 3M en matière d'étiquetage produit.



L'étiquette standard 3M se compose de trois zones (notées sur le schéma I, II, III).

I) : Zone de la marque

II) : Zone d'information sur le produit

III) : Zone de données logistiques

Ces différentes zones se composent de plusieurs éléments (notés : ❶, ❷, ❸ etc...)

**Pour la zone de la marque :**

- ❶ : le logo
- ❷ : la marque du produit
- ❸ : le nom du produit en plusieurs langues relatives au type de marché concerné, la référence du numéro de stockage ( 11 digits) et le numéro de matériel SAP ( 10 digits).

**Pour la zone d'information sur le produit :**

- ❶ : numéro du produit 3M : référence du produit
- ❷ : informations descriptives
- ❸ : informations sur le poids et les dimensions du produit.

**Pour la zone de données logistiques :**

- ❶ : décomposition des éléments du conditionnement
- ❷ : quantité d'unité par carton
- ❸ : zone selon la typologie du produit
  - du numéro de lot
  - de la date de fabrication
  - de la date de péremption
  - température maximale ou minimale
  - hygrométrie
- ❹ : code à barres
- ❺ : numéro de spécification emballage 3M, le lieu de provenance SOS et le pays de fabrication.

\* Si marquage d'un numéro de lot ou date de péremption 3M FRANCE communiquera les spécificités (code barre + texte) - de préférence un numéro de lot par palette.

- tous les emballages doivent avoir une identification (étiquettes...).
- Les étiquettes CLP doivent être collées si requises dans la FDS.
- les étiquettes doivent être visibles de l'extérieur (carton à l'endroit impérativement) si produit dangereux avec étiquette transport, alterner étiquette produit et étiquette transport.
- indication des critères de stockage en cas de mise en magasin climatisé, chambre froide ou congélation.
- Aucun Logo ou coordonnées du fournisseur ne doit être apposé sur les produits 3M
- Respecter les flèches pour le sens de chargement

## 9) DOCUMENTS

Les exigences de SOA Logistics en matière de documents associés à la livraison de marchandise sont les suivantes :

Toute livraison doit être impérativement accompagnée d'un Bon de livraison comportant

- Le n° de commande achat (1 lettre suivie de 4 chiffres)
- Le numéro de « Legacy PO » (5 caractères).
- La référence 3M à 11 digits
- La référence SAP à 10 digits
- Les quantités et unités correspondantes.

Ainsi que d'une facture en cas de marchandise importée.

Une Déclaration de marchandises dangereuses si nécessaire

## **10) TRANSPORT**

S'assurer du bon état du matériel de transport avant le chargement.

Les camions ou les remorques dont l'état n'assure pas une sécurité totale au personnel de quai seront refusés.

## **11) LIVRAISONS**

**Pas de Rendez vous demandé pour les livraisons inférieures à 5 palettes pendant les heures d'ouverture 8h à 11h30 et de 13h30 à 15h30. Du Lundi au vendredi sauf DHL air express qui a des créneaux horaires fixes le Lundi à 14 h et le reste de la semaine à 10h30.**

**Pour les livraisons supérieures à 5 palettes : Prendre un rendez-vous 48 heures avant la livraison,**

Par mail à : Monsieur Isar : [pisar1@mmm.com](mailto:pisar1@mmm.com)

ou

Monsieur Patrick Rigault : [prigault@mmm.com](mailto:prigault@mmm.com)

En copie FR-Logistic-SOA-Planning-Entree@mmm.com

Par téléphone au : **01 34 32 47 10 de 8h à 16h.**

**Nous recommandons un fax de confirmation avec transmission du Bon de Livraison la veille de la livraison au fax : 01 34 32 49 75.**

Sur la CMR ou sur le BL les mentions suivantes doivent impérativement figurer :

Date et Heure de rendez-vous.

Ces documents doivent impérativement être remis au service réception, par le chauffeur à son arrivée sur le Centre de Distribution.

Toute marchandise livrée sans documents sera refusée.

Plage horaire de déchargement du centre de distribution de SAINT OUEN L'AUMONE

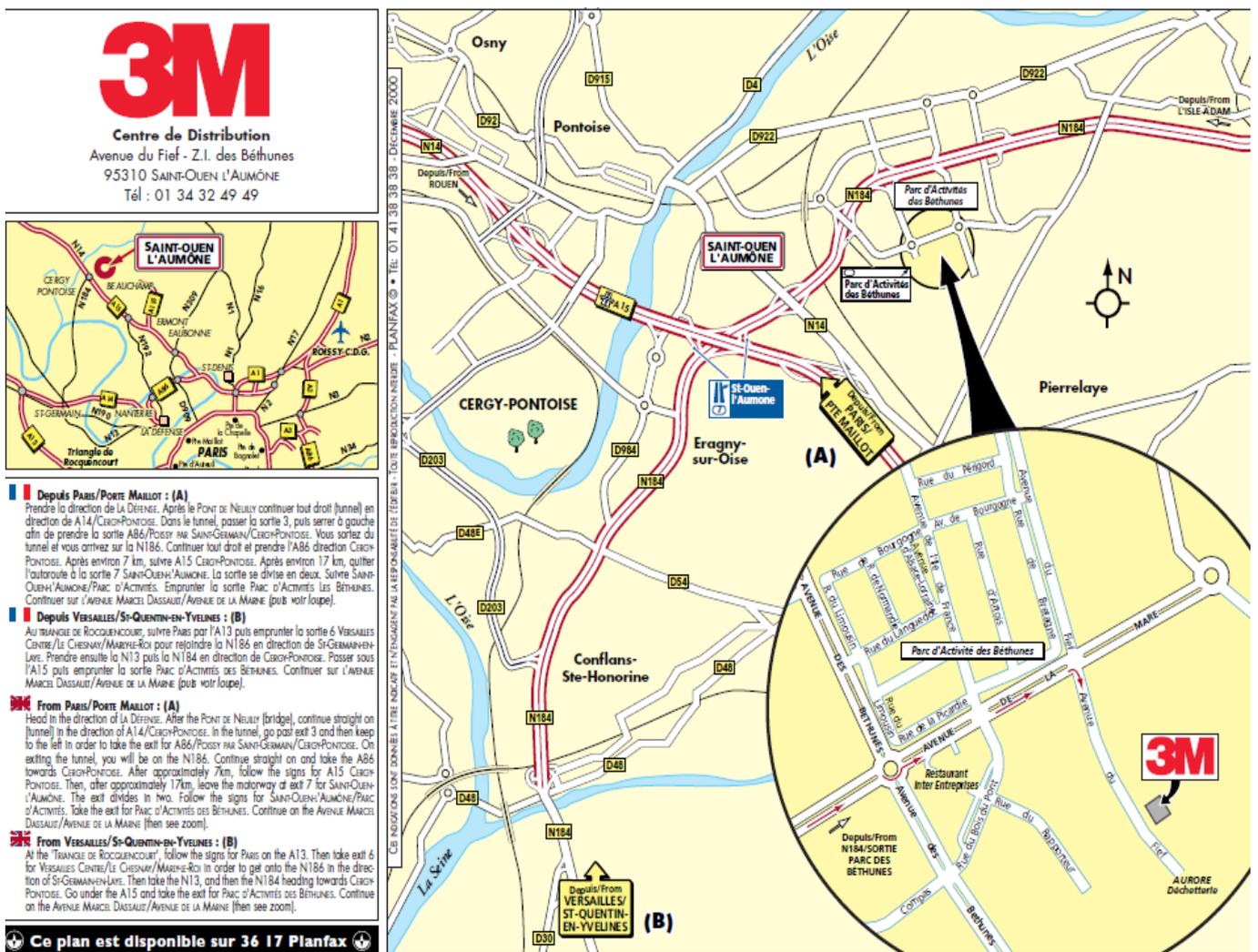
Du Lundi au Vendredi 5h00 / 17h00

Priorité sera donnée aux livraisons à l'heure au rendez-vous (temps d'attente maxi = 2 heures après présentation du chauffeur à l'accueil du service réception)

***Toute déviation à ce cahier des charges pourra entraîner le refus de la livraison et l'émission d'une réclamation***

Une évaluation du respect de ce cahier des charges sera faite lors des réceptions et vous sera communiquée par notre service Achats.

Plan d'accès au centre de distribution de Saint Ouen l'Aumône





# Questionnaire

## Audit Qualité

### Livraisons

### Fournisseur

**Fournisseur :** \_\_\_\_\_

**Site :** E.D.C Saint Ouen l'Aumône

Emetteur

Nom : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Révision	Date	Modifications
1	07 Mars 2002	1ère édition
2	20 mars 2015	Révision SOA , intégration PAQS 605 cahier des charges fournisseurs sur la documentation
3		
4		
5		

**Chapitres**

**Titre**

- Synthèse audit qualité fournisseur
- Compte rendu audit qualité fournisseur
- 1 Palettisation palettes mono-produit
- 2 Palettisation palettes multi-produits
- 3 Emballage de la palette
- 4 Cartons
- 5 Etiquetage
- 6 Documents
- 7 Transport

Toute modification dans une ou plusieurs pages de ce questionnaire en entraîne la rediffusion complète avec un nouvel indice de révision.

3M France

**Fournisseur :**

Siège social : \_\_\_\_\_

Site de production : \_\_\_\_\_

Date de l'audit : \_\_\_\_\_

Composition de l'équipe d'audit

Nom

Fonction

**Synthèse Audit Qualité Livraison Fournisseur**

OUI		NON	Ne s'appli- que pas	Chapitres
Satis- faisant	Faible	Non existant		
				1. Palettisation palettes mono-produit
				2. Palettisation palettes mu lti-produits
				3. Emballage de la palette
				5. Etiquetage
				6. Documents
				7. Transport

**Compte rendu Audit Qualité Livraison Fournisseur**

Points forts :

Suggestions d'amélioration :

Améliorations demandées :

S = satisfaisant - F = faible - NE = non existant - NA = non applicable

OUI		NON		NA	CHAPITRE	TITRE	COMM
S	F	NE	NA				
					<b>1</b>	<b>Palettisation palettes mono-produit</b>	
					1,1	La palette bois est conforme au standard (Euro 1er choix ou 110X120 neuve)	
					1,2	Bon état de la palette bois	
					1,3	Hauteur aux normes : 1,15 M pour les palettes 80 X 120 1,55 M pour les palettes 110 X 120	
					1,4	Stabilité de la charge	
					1,5	La charge est contenue en totalité sur la palette (Charge non débordante)	
					1,6	Les couches sont homogènes	
					1,7	Centrage sur la palette pour les Fûts, tonnelets,tourets,carton palette,etc.....	
					1,8	Etiquette palette avec la référence et qté en UL.	
					<b>2</b>	<b>Palettisation palettes multi-produits</b>	
					2,1	Bon état de la palette bois	
					2,2	Présence d'une étiquette "Palette Mixte"	
					2,3	Hauteur maxi de la palette 1,55M	
					2,4	Les couches sont homogènes	
					2,5	Qté du même produit < à 1couche	
					2,6	Les produits d'une même référence sont regroupés sur la même palette	
					2,7	Etiquette avec détail du contenu de la palette	
					<b>3</b>	<b>Emballage de la palette</b>	
					3,1	Banderollage	
					3,2	Film transparent	
					3,3	Prise de la palette bois par le banderolage	
					3,4	Identification de la palette contenant les documents	
					3,5	Etiquette "Ne pas défilmer"	
					3,6	Pas de signe distinctif du fournisseur	
					3,7	Cerclage par feuilard plastique * double sens * tension	
					3,8	Pas d'utilisation de feuilard métallique	
					<b>4</b>	<b>Cartons</b>	
					4,1	Qualité des cartons	
					4,2	Propreté des cartons	
					4,3	Les anciennes étiquettes sont retirées (livraison 3M,transport,etc.....)	
					4,4	L'adhesif fournisseur ou transporteur n'est pas sur les étiquettes ou consignes de sécurité	

S = satisfaisant - F = faible - NE = non existant - NA = non applicable

OUI	NON		CHAPITRE	TITRE	COMMENTAIRES
S	F	NE	NA		
			<b>5</b>	<b>Etiquetage</b>	
			5,1	Présence d'une étiquette d'identification produit	
			5,2	Logo 3M sur l'étiquette	
			5,3	Stock number à 11 digits et à 10 digits	
			5,4	Description du produit	
			5,5	Dimensions	
			5,6	Qté d'inventary unit par carton	
			5,7	Lot	
			5,9	Code à barres	
			5,10	Etiquettes visibles sur la palette	
			5,11	Etiquette transport "UN..." (si nécessaire)	
			5,12	Etiquette de stockage (si nécessaire)	
			<b>6</b>	<b>Documents</b>	
			6,1	Nom du fournisseur et adresse	
			6,2	Contact fournisseur Nom de l'acheteur	
			6,3	N° de commande 3M (1 lettre + 4 chiffres) N° de legacy Purchase Order (5 caractères)	
			6,4	Nom du transporteur Date et heure de RDV	
			6,5	Stock number à 11 digits et à 10 digits	
			6,6	Ref produit	
			6,7	Quantité livrée en UL , dans la même unité que le PO.	
			6,8	Nombre de palettes ou cartons par Stock number	
			6,9	Bon de livraison accompagnant le bon de transport	
			6,10	Certificat de conformité, déclaration de matières dangereuses ADR et IMO, documents du commerce international ATR EUR1 Déclaration d'origine (Si nécessaire)	
			<b>7</b>	<b>Transport</b>	
			7,1	Rendez-vous pris	
			7,2	Ponctualité (Indiquer l'écart dans la zone commentaires)	
			7,3	Fax de confirmation du RDV et du bon de livraison	
			7,4	Bon état du matériel de transport	
			7,5	Bon état du chargement	